



## ouverture d un testament olographe

Par **BBB28**, le **26/08/2019** à **20:56**

Madame ou monsieur

Faut il 2 témoins hors famille pour l ouverture d un testament olographe pour certifier que le défunt n a pas d enfant

Héritier son frère 88 ans

Merci

Cordialement

Par **Visiteur**, le **26/08/2019** à **21:05**

Bonjour

Les témoins sont concernés dans le cas du testament authentique, pour un testament olographe, le notaire, une fois informé du décès et en possession du testament, procède à son ouverture. Il consigne dans un procès verbal les conditions dans lesquelles le testament lui est parvenu (remis par un proche, remis par un tiers, les conditions de sa découverte, etc).

Publication de Sabine

<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/ouverture-testament-suites-3703.htm>